

LE 133 - COURS GAMBETTA - LYON

Atelier d'Architecture Hervé Vincent

Maîtrise d'ouvrage :

Grand Lyon Habitat

Lieu :

133 cours Gambetta
69003 LYON

Programme :

72 logements sociaux sur 2
niveaux de sous-sol

Maîtrise d'oeuvre :

Atelier d'Architecture Hervé
Vincent – Architecte
Mandataire
ITF – Bureau d'étude fluide,
HQE
Betrec IG – Bureau d'étude
structure, Economiste, OPC

Surface :

SDP = 5550 m²

Coût des travaux :

8,7M€ HT (y compris VRD)

Concours :

Novembre 2009

Livraison :

Octobre 2015

Niveau de performance :

BBC Effinergie-30%
Cep = 40kWh/m².an

Label :

Qualitel Habitat &
Environnement

Principe constructif :

Mixte - Façade à ossature bois
et béton

Chauffage :

Chauffage urbain + Dalle
active

Eau Chaude Sanitaire :

Chauffage urbain + Capteurs
solaires sous vide

Ventilation:

Ventilation mécanique
double-flux



Siège social - 11 rue Viola BP 3046 69394 Lyon Cedex 03

1917 Route de l'envers du Chinailon 74450 Le Grand Bornand

Tel. +33 (0)4 72 68 02 06 Fax. +33 (0)4 72 33 02 91

www.aaHV.fr atelier@aaHV.fr

sarl d'architecture au capital de 91 500€ - RCS Lyon B384 772 463 00020- APE 71.11Z

L'environnement :

L'opération Gambetta 2009 occupe une position stratégique puisqu'elle est implantée à la jonction de la rue de l'abbé Boisard et du cours Gambetta, qui est un axe majeur de la rive gauche de l'agglomération lyonnaise menant en ligne droite à Fourvière.

Ce terrain est également au cœur d'un secteur composite en forte mutation, notamment avec le quartier de la Part-Dieu, l'axe Vivier Merle et la ZAC de la Buire qui est une opération d'aménagement de grande envergure.

Cette opération présente donc deux niveaux d'enjeu :

- un enjeu d'entrée de ville : le terrain des Sœurs hospitalières se situe au croisement d'une pénétrante majeure dans le centre-ville.

- un enjeu de couture urbaine : le terrain concerné se trouve au sein d'un tissu urbain que l'on peut qualifier de composite et hétéroclite dans la mesure où on peut observer différents type de construction issus de la succession d'époques d'urbanisation. Ainsi, le tracé de la voie ferrée et les implantations industrielles, comme par exemple la manufacture des tabacs, sont les restes de la période industrielle située avant les années soixante. On remarque également des constructions plus modernes comme le bâtiment France Télécom, l'urbanisation du secteur de la Buire ou encore la manufacture des tabacs transformée en université.



Le parti architectural :

Concevoir un bâtiment ayant des performances supérieures à BBC et tendre vers le passif, lui assure une pérennité vis à vis des futures réglementations thermiques, offre plus de confort, hiver comme été, des consommations énergétiques réduites, qui participent de la re-solvabilisation des habitants de par ses charges minimales.

Une desserte par coursive permet d'extraire paliers, escaliers et ascenseurs de l'enveloppe thermique, plus performante car consacrée uniquement aux logements, tout en leur assurant une double orientation. La desserte par coursives est ici repensée pour préserver l'intimité de chaque logement, lui conférer des allures de promenade et renouer les échanges de voisinage, réduire les frais d'entretien et d'éclairage.

Notre projet est également envisagé sur le plan de la santé par un travail soigné sur la qualité de l'air du logement pour limiter les maladies qu'elle induit. Est ainsi proposée une ventilation double flux, non obligatoire en BBC.

Le végétal, préservé sur le cours Gambetta, offre le recul nécessaire à de vrais apports solaires passifs hivernaux, et constitue une protection estivale et un filtre acoustique, vis à vis de la circulation automobile comme ferroviaire.

De grands logements familiaux en rez-de-chaussée, véritables maisons de villes, glissent délicatement sous le bâti et forment le socle de celui-ci, tout en proposant un rez-de-chaussée évolutif. Des douves plantées assurent leur intimité, baignent les stationnements en sous-sol de lumière et les ventilent, limitant ainsi les ouvrages, consommateurs d'énergie grise (berlinoises, parois béton...). Les logements sont conçus afin d'optimiser la surface d'usage. Des aménagements peuvent être proposés afin de répondre à l'évolution des modes de vie.

La façade ouest se dédouble pour apporter une protection solaire efficace et un prolongement extérieur spacieux. La peau intérieure (mur à ossature bois) protège des bruits urbains. La façade sur le jardin est prolongée de cabanes dialoguant avec les arbres et assurant les fonctions de balcons et de brise soleil estival. L'enveloppe bois permet une étanchéité optimale. L'ascension du bâti trouve son expression dans un jeu de plaques de type Reglit, favorisant le jeu subtil des volumes sous la lumière, sans pour autant obstruer l'apport de lumière naturelle.



